

Le secteur culturel privé en Languedoc-Roussillon 2 700 établissements et 27 500 emplois salariés en 2005

Frédéric AUTRAN - INSEE

En Languedoc-Roussillon, 2 700 établissements privés composent le secteur de la culture. L'ensemble des activités culturelles régionales génèrent 27 500 emplois salariés dans l'année. Ces établissements sont plutôt de type associatif, de petite taille et une fois sur deux localisés dans l'Hérault.

Plus de la moitié de ces emplois relèvent du spectacle vivant. Particulièrement dynamique dans la région, cette activité offre des emplois très souvent saisonniers d'une durée relativement courte.

En 2005, dans la région Languedoc-Roussillon, 2 700 établissements privés relèvent du secteur de la culture. Plus de 1 200 de ces établissements produisent du spectacle vivant (compagnies, troupes de danse ou de théâtre, orchestres...) comme, par exemple, l'opéra de Montpellier. Près de 600 établissements s'insèrent dans le secteur du patrimoine, dont 460 cabinets d'architectes. Le secteur de l'édition, impression et reproduction compte 580 établissements; le quotidien Midi-libre en fait partie. Le nombre d'établissements de l'audiovisuel, comme France 3, s'élève à 240. Enfin, le secteur de l'animation de loisirs, comme Aqualand ou les fêtes foraines, est plus restreint. Il compte 80 établissements et représente moins de 3 % de l'ensemble des établissements du secteur culturel de la région.

Des établissements plus souvent associatifs dans le spectacle vivant

Les établissements culturels du Languedoc-Roussillon sont plus souvent de type associatif que l'ensemble des établissements du secteur privé (44 % contre 9 %). C'est encore plus vrai dans le spectacle vivant où 84 % des structures sont associatives.

Ils sont aussi de plus petite taille que l'ensemble des établissements privés de la région : 84 % d'entre eux comptent moins de 5 personnes salariées en fin d'année, contre 74 % pour l'ensemble du secteur privé. Ce taux dépasse les 90 % dans le spectacle vivant. A l'inverse, dans l'audiovisuel et le patrimoine, il se rapproche de la moyenne régionale.

Cette étude est issue d'un partenariat entre la Direction Régionale de l'Insee et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), avec l'appui technique de l'Observatoire des Territoires (OBSTER).

27 500 emplois en 2005

En 2005, les 2 700 établissements du secteur culturel ont offert près de 27 500 postes de travail salariés à plus de 23 200 personnes; une personne occupant parfois plusieurs postes de travail dans plusieurs établissements durant l'année.

Les emplois salariés du secteur culturel représentent 2,7 % des emplois du secteur privé de la région. De ce point de vue, le Languedoc-Roussillon se situe dans les régions de tête, avec le Limousin, Poitou Charente, PACA et Auvergne; l'Ile-de-France étant de loin la première région avec 9 % de ses emplois salariés dans le secteur culturel.

Des établissements culturels plus souvent de forme associative dans le spectacle vivant

Unités : nombre et %

Activités	Etablissements	Répartition	Part des associations
Spectacle vivant	1 205	44,7	84,0
Activités artistiques	965	35,8	90,1
Activités, services du spectacle	200	7,4	56,0
Gestion de salles de spectacle	40	1,5	77,5
Audiovisuel	235	8,7	34,9
Cinéma, vidéo	148	5,5	35,1
Radio, télévision	63	2,3	44,4
Agence de presse	24	0,9	8,3
Edition/impression	584	21,7	2,2
Edition	219	8,1	5,0
Impression	358	13,3	0,6
Reproduction	7	0,3	0,0
Patrimoine	594	22,0	8,1
Fabrication bijoux, instruments musique	69	2,6	0,0
Activités d'architecture	461	17,1	1,3
Gestion bibliothèque, patrimoine naturel	64	2,4	65,6
Animation de loisirs	76	2,8	23,7
Total culture	2 694	100,0	43,5

Source : Insee - DADS 2005

La part du secteur du spectacle vivant dans l'emploi régional se rapproche de celle constatée en Ile-de-France (respectivement 1,7 % et 1,9 % des emplois salariés), indiquant ainsi le dynamisme de cette activité en Languedoc-Roussillon.

Un pic d'emploi estival dans le spectacle vivant et l'animation de loisirs

Globalement, en raison d'une forte proportion d'emplois relevant du spectacle vivant, l'emploi culturel de la région a un caractère plus saisonnier que celui de France métropolitaine.

Dans ce secteur, le nombre d'emplois estimé au jour le jour en Languedoc-Roussillon varie dans une fourchette allant de 4 000 en début et fin d'année à 7 000 en juillet. De mai à octobre, chaque jour, un peu plus de 6 000 personnes sont salariées du spectacle vivant. Le reste de l'année, de novembre à avril, le nombre d'emplois journaliers est d'environ 5 000.

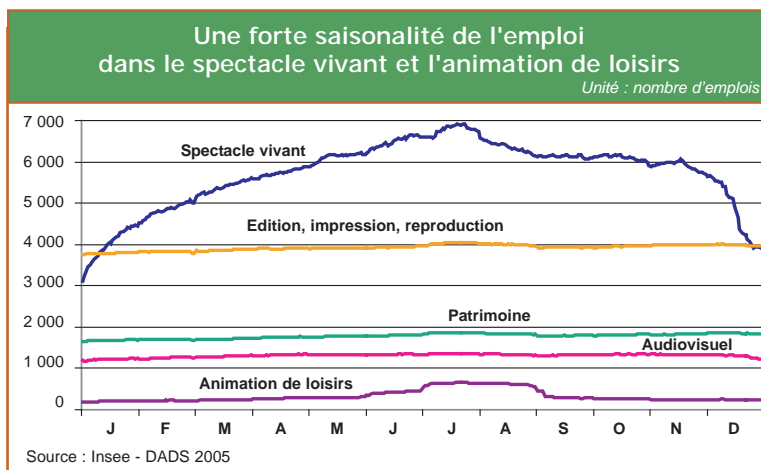
Dans l'animation de loisirs, le pic d'emploi se concentre également sur la période estivale pendant laquelle le niveau d'emploi est très important. Les effectifs salariés doublent en juin et triplent en juillet-août.

Dans les autres secteurs culturels, le nombre d'emplois journaliers est plus stable tout au long de l'année. Ainsi, l'édition/reproduction emploie en moyenne 3 900 salariés par jour, le patrimoine 1 800 et l'audiovisuel 1 300.

Des périodes de travail plus courtes dans le spectacle vivant

Les 27 500 emplois culturels de la région représentent le volume de travail de 7 900 personnes qui travailleraient toute l'année à temps complet. Les périodes de travail liées à ces emplois durent en moyenne 550 heures par an, contre 900 heures dans l'ensemble du secteur privé.

Dans le spectacle vivant et l'animation de loisirs, les périodes de travail sont encore plus courtes, respectivement 230 et 430 heures en moyenne par an.



Un emploi dans le secteur culturel représente en moyenne 550 heures de travail dans l'année

Activités	Nombre de postes	Nombre moyen d'heures par poste	Nombre de salariés	Equivalent temps pleins	Nombre de postes au 31 déc.
Spectacle vivant	16 517	227	12 856	2 015	3 951
Activités artistiques	11 213	230	8 579	1 407	2 544
Activités, services du spectacle	3 977	183	3 148	370	932
Gestion de salles de spectacle	1 327	333	1 129	238	475
Audiovisuel	2 273	756	2 078	912	1 218
Cinéma, vidéo	1 309	695	1 205	476	665
Radio, télévision	806	809	725	355	423
Agence de presse	158	989	148	82	130
Edition/impression	5 162	1 207	4 952	3 261	3 980
Edition	2 548	1 044	2 393	1 444	1 887
Impression	2 582	1 370	2 529	1 799	2 069
Reproduction	32	1 068	30	19	24
Patrimoine	2 468	1 155	2 404	1 440	1 844
Fabrication bijoux, instruments musique	460	1 345	456	324	367
Activités d'architecture	1 628	1 197	1 573	962	1 286
Gestion bibliothèque, patrimoine naturel	380	746	375	154	191
Animation de loisirs	1 043	427	943	241	233
Total culture	27 463	546	23 233	7 870	11 226

Source : Insee - DADS 2005

Pour compenser, les salariés du spectacle vivant travaillent souvent pour plusieurs employeurs dans une même année.

Les secteurs du patrimoine et de l'édition/impression offrent, quant à eux, des emplois plus stables. Les périodes de travail associées durent 1 200 heures en moyenne par an.

4 200 emplois culturels dans les collectivités territoriales

Fin 2004, les collectivités territoriales ou assimilées (établissements publics, régie d'une collectivité locale...) du Languedoc-Roussillon employaient 73 250 agents. Parmi eux, 4 200 étaient affectés dans un service culturel, soit 5,7 % des effectifs.

Les agents de la culture sont, comme l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale, titulaires de leur poste pour 70 % et non titulaire pour 22 % d'entre eux. Les emplois aidés représentent 8 % des emplois. Dans l'enseignement artistique, les agents non titulaires représentent plus de la moitié des emplois contre 42 % pour les titulaires.

Les agents de la culture occupent plus souvent un poste de catégorie A ou B que l'ensemble des agents territoriaux. C'est encore plus marqué dans l'enseignement artistique où 31 % des agents sont de catégorie A et 45 % de catégorie B (contre respectivement 8 % et 12 % dans l'ensemble des collectivités territoriales).

Services d'affectation	Effectifs Nombre	Statuts en %			Catégorie hiérarchique en %		
		Titulaires	Non Titulaires	Emplois aidés	A	B	C
Action culturelle	816	79	14	7	10	11	79
Lecture publique	1 316	78	10	12	19	21	70
Patrimoine	829	83	10	7	11	12	77
Enseignement artistique	1 247	42	57	1	31	45	24
Culture	4 208	69	25	7	16	24	59
Collectivités territoriales	73 245	70	22	8	8	12	80

Source : Insee - Colter 2004

20 % des emplois sont occupés par des personnes venant d'une autre région

Le secteur culturel emploie plus de salariés venant d'une autre région que les autres secteurs d'activité. Ces salariés résidant hors Languedoc-Roussillon occupent 20 % des emplois culturels de la région.

Ils travaillent souvent pour la seule saison des festivals, soit moins de temps que les autres salariés. Ainsi, ils n'effectuent que 7 % du volume horaire total du secteur. Ils viennent principalement d'Île-de-France, de PACA, de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes.

Dans le spectacle vivant, en particulier, un emploi sur quatre (25 %) est occupé par un salarié résidant hors de la région. Ce taux passe à moins de 10 % pour les activités moins saisonnières des secteurs du patrimoine et de l'édition/impression.

La moitié des emplois dans l'Hérault

L'emploi dans la culture se caractérise par une dispersion spatiale importante. Un tiers des communes du Languedoc-Roussillon hébergent un établissement culturel et un quart d'entre d'elles accueillent un établissement spécialisé dans le spectacle vivant.

L'Hérault, et Montpellier en particulier, concentre une grande partie des emplois culturels du Languedoc-Roussillon. Plus de la moitié (54 %) d'entre eux sont localisés dans ce département. Les quatre communes les plus peuplées de la région - Montpellier, Nîmes, Perpignan et Béziers - regroupent 37 % des établissements culturels et 47 % des emplois de ce secteur. Montpellier arrive largement en tête avec des parts respectives de 20 % et 29 %. Cette concentration est encore plus marquée dans le spectacle vivant. Dans ce secteur, la moitié des emplois culturels sont localisés dans les quatre communes les plus peuplées et un tiers dans la seule commune de Montpellier.

1 860 salariés de la culture dans la fonction publique d'Etat

Ministères *	Nombre d'emplois culturels	Répartition
Culture	477	26
Education	1 303	70
Autres Ministères	80	4
Total	1 860	100

Source : Estimations Obster 2007

* : ou établissements publics sous tutelle de ministères

Fin 2006, 1 860 agents de la fonction publique d'Etat travaillent dans le domaine de la culture, en Languedoc-Roussillon.

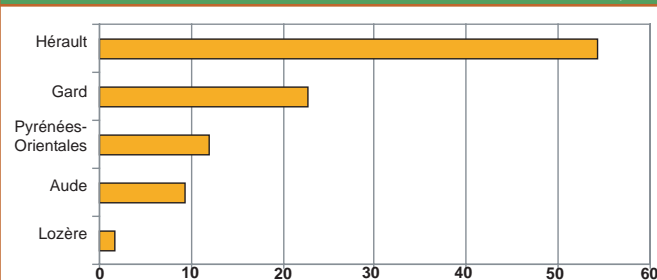
Parmi eux, 1 300 travaillent pour le Ministère de l'Education. Ils sont enseignants du secondaire, enseignants-chercheurs du supérieur, agents des bibliothèques universitaires ou administratifs. Ils sont aussi parfois affectés à un des services communs d'action culturelle des universités (SCAC) ou services de patrimoine comme les presses universitaires.

Un quart de ces agents travaillent à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ou un autre service du Ministère de la Culture et de la Communication en région. Ils exercent aussi dans l'enseignement supérieur à l'école d'architecture de Montpellier, la recherche ou les monuments historiques.

Les autres agents travaillent dans d'autres ministères, comme les professeurs d'enseignement socio-culturel du Ministère de l'Agriculture ou des agents gérant des dossiers d'action culturelle des Ministères de la justice et de la santé par exemple.

L'Hérault concentre plus de la moitié des emplois du secteur culturel privé

Unité : % des emplois



Source : Insee - DADS 2005

5 800 emplois non salariés dans le secteur culturel

Activités	Emplois non salariés	Répartition en %
Spectacle vivant	3 574	61,4
<i>dont activités artistiques</i>	3 389	58,2
Audiovisuel	179	3,1
<i>dont agences de presse</i>	124	2,1
Edition impression reproduction	476	8,2
<i>dont impression</i>	395	6,8
Patrimoine	1 356	23,3
<i>dont activités d'architecture</i>	1 217	20,9
Animation de loisirs	238	4,1
Total	5 823	100,0

Source : Insee - Repères 2006

Fin 2005, le Languedoc-Roussillon compte 5 800 emplois non salariés dans le domaine de la culture. Ces emplois correspondent à 5 800 personnes dirigeant d'entreprises déterminées par un statut juridique d'artisan-commerçant, de profession libérale, de personne physique, de SARL unipersonnelle ou assimilée. Ces entreprises sont souvent de petite taille et n'on pas forcément de salariés.

La plupart de ces emplois (61 %) se situent dans le secteur du spectacle vivant et, notamment, dans les activités artistiques.

Dans le patrimoine, ces emplois sont très souvent liés au domaine de l'architecture et exercés sous statut libéral.

Dans l'édition/impression, les emplois non salariés sont majoritairement sous statut d'artisan-commerçant, puis de professions libérales et de SARL unipersonnelle.

Les emplois non salariés de l'animation de loisirs sont quasiment tous exercés sous statut d'artisan-commerçant.

Ceux de l'audiovisuel se situent le plus souvent dans des agences de presse indépendantes libérales, avec parfois un statut de personne physique ou d'artisan-commerçant.

Champs et sources de l'étude

Cette étude s'intéresse à l'emploi salarié du secteur culturel dans les établissements privés du Languedoc-Roussillon, c'est à dire hors fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales et hôpitaux) et assimilées (établissements publics, Régie d'une collectivité locale...).

Toutes les données sur les emplois salariés sont issues du fichier 2005 des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette déclaration est un document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Cette source couvre toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements employant des salariés et pour toutes les activités économiques, à l'exception des services domestiques et des services de l'Etat.

Qu'est-ce qu'un poste et une période de travail ?

Dans les DADS, un poste de travail correspond à une personne salariée dans un établissement. Cette personne peut avoir plusieurs contrats de travail (plusieurs cachets...) avec cet employeur. Dans ce cas, le poste comptera plusieurs périodes d'emploi.

Cette personne peut aussi être salariée d'un autre établissement, soit en même temps, soit avant ou après dans l'année. Il s'agit d'un autre poste de travail. Ainsi, un salarié peut cumuler plusieurs postes de travail et plusieurs périodes de travail au cours d'une année.

Qu'est-ce qu'un poste artistique et un poste technique ?

Un salarié occupe un poste de travail dans un établissement. Il exerce un métier comme chanteur, architecte ou ingénieur du son... Dans les DADS, ce métier est codé suivant la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CS).

Le poste de travail sera considéré comme artistique s'il correspond à la CS " Professions de l'information, des arts et des spectacles ".

Les postes de travail techniques regroupent, quant à eux, les catégories socioprofessionnelles suivantes : Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, les techniciens, les contremaîtres, agents de maîtrise et les ouvriers.

Pour en savoir plus

- « Les salariés du secteur culturel privé en Languedoc-Roussillon : Du spectacle vivant à l'édition/impression : des trois profils très différents »
- Insee - Repères synthèse pour le Languedoc-Roussillon - n° 2 février 2008
- « En Languedoc-Roussillon les professions culturelles emploient 13 000 personnes en 1999 »
- Insee - Repères synthèse pour le Languedoc-Roussillon - n° 9 août 2002
- « 30 300 salariés du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur »
- Sud Insee l'essentiel n° 81 -mai 2005
- « Les entreprises du spectacle 1995 à 2001 : Emploi, salaires et gestion de la main d'oeuvre »
- Insee Première n° 978 - juillet 2004